

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Lenoble Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	À travers l'analyse des principaux courants philosophiques contemporains, le cours a pour objet de retracer le concept de droit qui s'en dégage. Une attention particulière sera portée aux approches pragmatistes et à leur confrontation à la tradition kantienne, telle qu'elle a pu être réinterprétée par l'idéalisme allemand. On veillera à illustrer ces approches philosophiques de la théorie de la norme et à les mettre en perspective en montrant la pertinence dans certains débats récents de sciences sociales.
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours poursuit deux objectifs.</p> <p>Tout d'abord, il vise à reconstruire les principaux débats philosophiques contemporains relatifs au droit et à en reconstruire la dynamique interne. L'accent sera essentiellement mis sur les divers arguments philosophiques qui expliquent cette dynamique interne et permettent de différencier les divers auteurs analysés. Il s'agit ici d'amener l'étudiant à apprendre à construire une argumentation philosophique dans le domaine de la théorie de la norme.</p> <p>Ensuite, le cours s'attachera à montrer comment cette démarche philosophique permet aussi d'évaluer certaines orientations récentes de la pensée juridique ou politique au regard de questions suscitées par l'évolution sociale. Il s'agit ici d'amener l'étudiant à apprendre à construire l'arrière-plan plus épistémologique de positions scientifiques adoptées dans le domaine des sciences sociales.</p> <p>Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en œuvre.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [60] en histoire</p> <p>> Master [120] en droit (horaire décalé)</p> <p>> Master [120] en droit</p> <p>> Master [120] en philosophie</p> <p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (philosophie)</p> <p>> Master [60] en philosophie</p> <p>> Master [120] en histoire</p> <p>> Master [120] en éthique</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR